

DEMANDE DE LEVÉE D'INTERDICTION DE JEUX

☐ J'atteste que cette demande est réalisée pour moi-même.

Attention ! La demande d'interdiction volontaire de jeux **doit être uniquement réalisée par la personne concernée**, dans le cas contraire la demande ne pourra aboutir. L'ANJ poursuivra toute personne qui tentera d'usurper l'identité d'un tiers. Nous vous rappelons que le fait d'usurper l'identité d'un tiers est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende (article 226-4-1 du Code pénal).

ÉTAT CIVIL

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de naissance : |

Nom d'usage : |

[illegible][illegible]

Date de naissance : Jour Mois Année

Ville de naissance : |

[illegible]

Pays de naissance : |

COORDONNÉES

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Pays : |

Adresse électronique : |

Téléphone portable : | | | | | | | | | | | | | Téléphone fixe : | | | | | | | | | | |

(Nous sommes susceptibles de vous contacter pour vérifier votre identité notamment en cas de suspicion d'usurpation)

Envoyez votre demande par courrier postal à l'adresse suivante :

Autorité nationale des jeux (ANJ)

11, boulevard Gallieni

92130 Issy-les-Moulineaux

Il est indispensable de nous transmettre une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité :
carte d'identité recto/verso, passeport, permis de conduire, carte de séjour

☐ **J'atteste faire l'objet d'une interdiction volontaire de jeux depuis au moins 3 ans** (ou arrivant prochainement à échéance).

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter sur anj.fr

Pour une pratique responsable des jeux d'argent et de hasard,
rendez-vous sur [evalujeu.fr](https://www.evalujeu.fr)

SIGNATURE